COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – RENSEIGNEMENT TARIFAIRE CONTRAIGNANT **RTC**

1

EXEMPLAIRE POUR LE TITULAIRE

1 Autorité douanière compétente

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS BUREAU E1
11 RUE DES DEUX COMMUNES
93558 MONTREUIL CEDEX
FR

2 Référence du RTC

FR-RTC-2013-165117

3 Titulaire (nom et adresse) confidentiel

X-TREME VIDEO
9 RUE DE LA NEGRESSE
64200 BIARRITZ
FR

Numéro de téléphone: 0559438600
Numéro de télécopieur: 0556438601

4 Date de début de validité

06 DEC. 2013

Note importante:

Sans préjudice des dispositions de l'article 12 paragraphes 4 et 5 du règlement (CEE) n° 2913/92 du Conseil, ce RTC est valable pendant six ans à partir de la date de début de validité.
Les informations fournies seront enregistrées dans la banque de données de la Commission des Communautés européennes aux fins d'application du règlement (CEE) no 2454/93 de la Commission. Les informations contenues dans le présent RTC, y compris les éventuelles photographies, esquisses, brochures, etc., à l'exception des informations figurant dans les cases 3 et 8, peuvent faire l'objet d'une diffusion publique sur l'Internet.

Le titulaire a le droit d'exercer un recours contre ce RTC.

5 Date et référence de la demande

07/10/2013

FR-RTC-2013-165117

6 Classement de la marchandise dans la nomenclature douanière 8525809190

TARIC

1

7 Description de la marchandise

CAMESCOPE/APPAREIL PHOTO NUMERIQUE PERMETTANT DE PRENDRE DES PHOTOGRAPHIES ET DES SEQUENCES VIDEO.
IL EST PROTEGE PAR UN BOITIER EN PLASTIQUE TRANSPARENT ETANCHE JUSQU'A 40M.
RESOLUTION PHOTO : 5 A 12 MEGAPIXELS.
MODE RAFALE : 30 PHOTOS PAR SECONDE.
IL COMPORTE UN MICROPHONE INTEGRE ET IL SUPPORTE LES CARTES MICRO SD JUSQU'A 64GB.
IL DISPOSE D'UNE FONCTION WIFI INTEGRE.
UN SMARTPHONE OU UNE TABLETTE PEUVENT ETRE CONNECTES SANS FIL VIA UNE APPLICATION A TELECHARGER.
IL NE COMPORTE PAS DE ZOOM.
IL DISPOSE D'UN PORT MICRO HDMI ET D'UN PORT USB.

8 Dénomination commerciale et données complémentaires confidentiel

HERO3+GO PRO BLACK EDITION REF : CHDHX-302.

Rapport d'étude technique du laboratoire Ile de France-Paris n°2013-28055 du 17/10/2013.

9 Motivation du classement de la marchandise

Règles générales 1 et 6 : le classement est déterminé par les notes de section et de chapitre, ainsi que par le libellé de position, de sous-position et de code NC 8525, 852580 et 85258091.
Règle générale 3 b) : les articles mélangés, composites, ou les assortiments sont

10 Ce RTC est délivré sur base des éléments suivants fournis par le demandeur :

Description [x] Brochures [x] Photos [ ] Échantillons [x] Autres [ ]

Lieu MONTREUIL

Signature L'inspecteur régional

Cachet DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS E1 Politique tarifaire, et commerciale

Date 06 DEC. 2013

Stéphane RIVALIN

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – RENSEIGNEMENT TARIFAIRE CONTRAIGNANT **RTC**

1

EXEMPLAIRE POUR LE TITULAIRE

1

7 Description de la marchandise **(suite)**

IL NE PERMET PAS L'IMPORTATION DE DONNEES EXTERNES VIA SON PORT USB.
IL EST CAPABLE D'ENREGISTRER DE FACON CONTINUE AVEC UNE RESOLUTION DE 1280X720PIXELS A 50 IMAGES PAR SECONDE (AVEC UNE CARTE MEMOIRE DE STOCKAGE DE 8GB) UNE SEQUENCE VIDEO DE 1 HEURE ET 22 MINUTES SE RETROUVANT SOUS LA FORME DE 2 SEGMENTS NE REMETTANT PAS EN CAUSE LA CONTINUITE DE LA SEQUENCE VIDEO.
IL EST LIVRE AVEC UNE BATTERIE LITHIUM ION, DES PIECES DE MONTAGE, UNE TELECOMMANDE WIFI, UN SUPPORT DE FIXATION A LIBERATION RAPIDE-FIXATION CROCHET, UN SUPPORT DE FIXATION A LIBERATION RAPIDE POUR SURFACE VERTICALE, UNE FIXATION ADHESIVE INCURVEE, UNE FIXATION ADHESIVE PLATE, UN BRAS PIVOTANT TRIDIRECTIONNEL, UN ANNEAU D'ATTACHE, UN CABLE DE CHARGEMENT USB, UN CABLE USB-MINI USB, UN MANUEL D'UTILISATION ET UN GUIDE DE DEMARRAGE RAPIDE.
POIDS : 74G.
DIMENSIONS DE LA CAMERA : 59X41X21MM.
IL EST PRESENTE CONDITIONNE SOUS EMBALLAGE PLASTIQUE POUR LA VENTE AU DETAIL.

Lieu MONTREUIL

Signature L'inspecteur régional

Stéphane RIVALIN

Cachet DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
Politique tarifaire, et commerciale

Date 06 DEC. 2013

1

EXEMPLAIRE POUR LE TITULAIRE

1

9 Motivation du classement de la marchandise (suite)

classés selon la matière ou l'article leur conférant le caractère essentiel, au cas présent l'appareil.
Note 3 de la section XVI : la fonction vidéo est la fonction principale.
NENC des positions 8525 80 91 à 8525 80 99 publiées au JOUE C137 du 06/05/2011.
Par assimilation au règlement de classement UE n°1249/2011 du 29/11/2011 publié au JOUE L319 du 02/12/2011.

Lieu MONTREUIL

Date 06 DEC. 2013

Signature L'inspecteur régional

Stéphane RIVALIN

Cachet DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS B1 Politique tarifaire, et commerciale